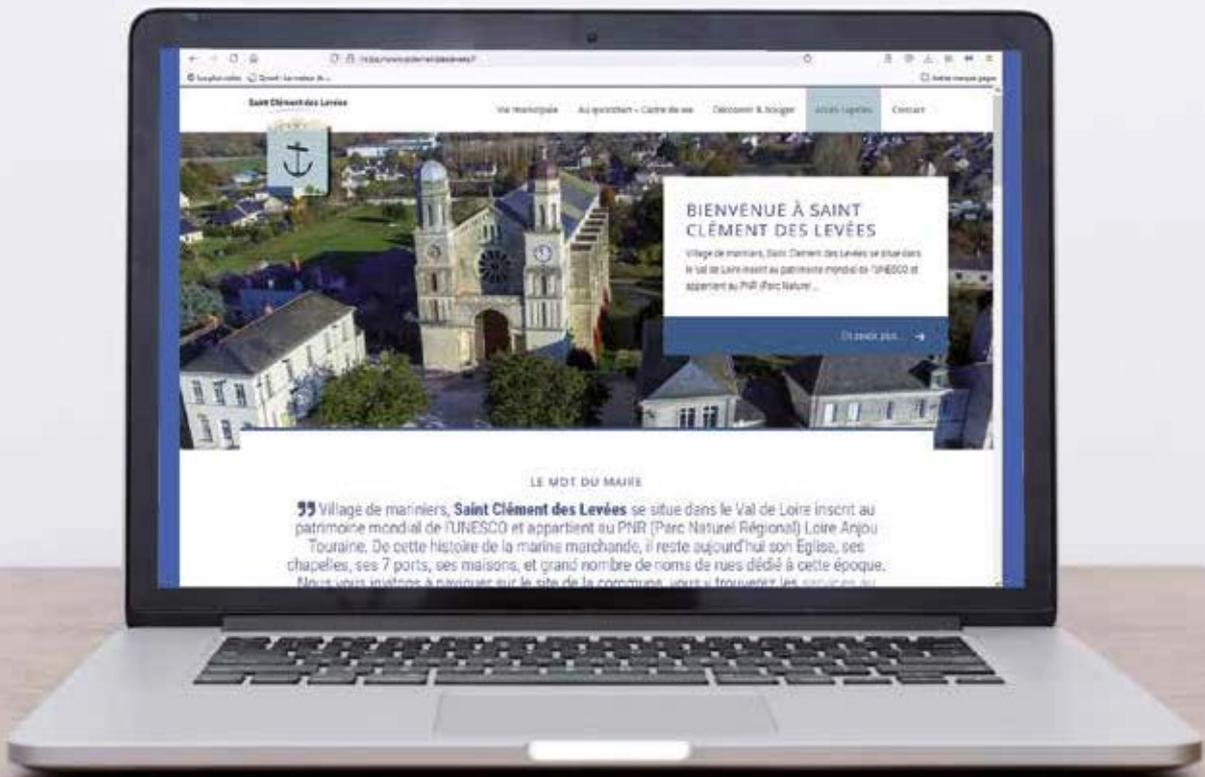


BULLETIN MUNICIPAL

ST CLÉMENT DES LEVÉES



ÉTÉ 2021

MOT DU MAIRE



Après une période hivernale et un printemps très contraint par les mesures sanitaires, espérons que l'été sera le début des libertés retrouvées, même si certaines précautions restent à maintenir, il est agréable de

pouvoir se retrouver, partager

et profiter des commerces à nouveau ouverts. La municipalité a maintenu les aides aux loyers professionnels communaux impactés, ceci jusqu'au 19 mai, date de réouverture.

Malgré l'impact financier lié à la période Covid, le budget communal reste très favorable avec notamment des charges de fonctionnement maintenues. L'excédent dégagé permet d'assurer l'autofinancement de nos projets à venir.

Aussi le Conseil Municipal a décidé de ne pas toucher aux différents taux d'imposition. Les investissements pour l'année 2021 sont nombreux, certains déjà effectués d'autres en cours. L'entretien de nos bâtiments et de nos routes est toujours présent dans nos actions. Du mobilier et du matériel ont fait l'objet d'investissements importants (jeux école, tables pour aire de pique-nique, tondeuse, fleurissement, ...).

Le terrain de tennis sera rénové pour permettre la pratique sans risque. Le Conseil Municipal a validé l'acquisition d'un City-stade en juin, il sera situé sur l'ancien terrain de basket proche de l'école et assurera la possibilité de plusieurs sports.

Concernant l'école, la construction prévue (salle multi-activités, vestiaires, sanitaires...), ce projet de plus de 200 000 euros pourra bénéficier des aides de l'état à hauteur de 50 % et de la région pour 10 %. Les 40 % restent à charge de la commune.

Le recrutement prévu d'un agent aux services techniques est effectif depuis le 1^{er} juin. Je souhaite la bienvenue à Monsieur EGEA Florian qui rejoint nos 2 agents titulaires avec une compétence affirmée dans le domaine des espaces verts.

Avant de vous laisser découvrir le contenu de ce bulletin réalisé par les élus et associations, je vous souhaite un très bel été et de très bonnes vacances, en espérant pouvoir vous retrouver le 14 juillet à 11 h Place de l'Eglise pour le partage de la brioche et du verre de l'amitié.

Bonne lecture.

Laurent Nivelles
Le Maire

SOMMAIRE

- page 2 Sommaire et mot du maire
- page 3 Finances communales
- page 4 Actualités communales
- page 5 Services techniques
- page 6 Voirie / PLUi / CCAS / Sports
- page 7 APE & L'école Yvonne Lombard
- page 8 Conseil d'école & Accueil périscolaire
- page 9 Santé / Économie
- page 10 Économie
- page 11 Communication, le site internet
- page 12 Vue sur Loire

- page 14 La Fibre
- page 15 Animaux errants
- page 16 Le Service National Universel
- page 18 Bibliothèque
- page 19 La Boîte à livres
- page 20 Histoire et patrimoine
- page 21 Tourisme
- page 22 Anjou Vélo Vintage
- page 23 Comité des fêtes
- page 24 Nos services

LES FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

FONCTIONNEMENT (EN €)

Charges à caractère général	197 080,24
Charges de personnel	351 085,04
Autres charges de gestion courante	170 618,96
Charges financières et exceptionnelles	20 466,99
Opération ordre transfert entre section	7 946,17
Résultat de fonctionnement	717 057,91
Total	1 464 255,31

DÉPENSES

Charges à caractère général	197 080,24
Charges de personnel	351 085,04
Autres charges de gestion courante	170 618,96
Charges financières et exceptionnelles	20 466,99
Opération ordre transfert entre section	7 946,17
Résultat de fonctionnement	717 057,91
Total	1 464 255,31

RECETTES

Atténuations de charges	15 355,43
Cantine, Garderie, ...	48 878,33
Impôts et taxes, Dotations Com-Agglomération	647 734,08
Dotations, subventions, participations	206 042,35
Revenus des Immeubles	74 367,39
Produits exceptionnelles	1 834,94
Excédent fonctionnement reporté	470 042,79
Total	1 464 255,31

INVESTISSEMENT (EN €)

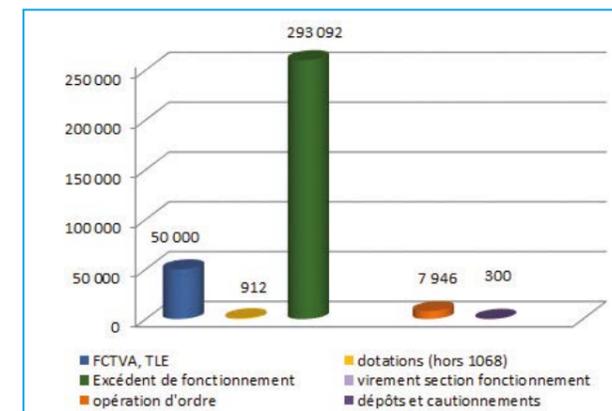
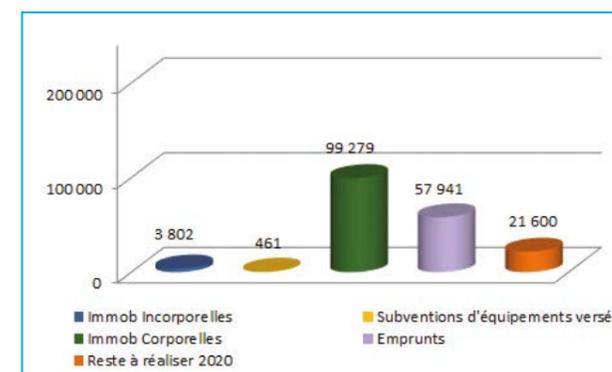
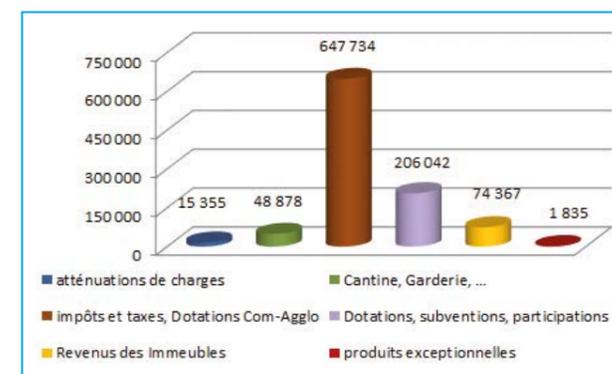
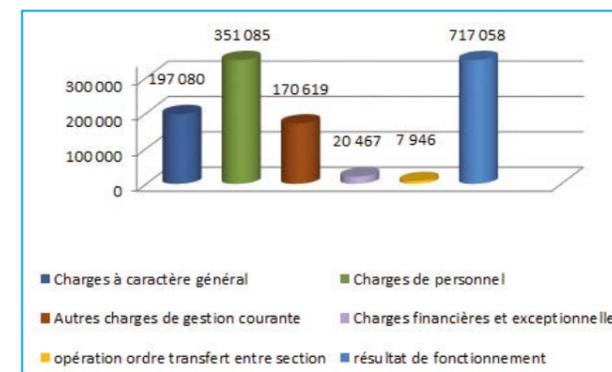
Immob Incorporelles	3 801,60
Subventions d'équipements versées	461,41
Immob Corporelles	99 279,22
Emprunts	57 941,42
Reste à réaliser 2020	21 600,00
Total	183 083,65

DÉPENSES

Immob Incorporelles	3 801,60
Subventions d'équipements versées	461,41
Immob Corporelles	99 279,22
Emprunts	57 941,42
Reste à réaliser 2020	21 600,00
Total	183 083,65

RECETTES

FCTVA, TLE	50 000,00
Dotations (hors 1068)	911,80
Excédent de fonctionnement	293 092,44
Opérations d'ordre	7 946,17
Dépôts et cautionnements	300,00
Total	352 050,41



Arrivée d'un nouvel agent aux services techniques, Bienvenue à Florian.

La commune, suite au départ d'Antoine Malvert a souhaité maintenir à 3 les effectifs des ateliers, en lien avec leur activité, leur réactivité et le souhait de maintenir un service de proximité et de qualité.

La période 2020, avec tous les aléas que nous avons connu a retardé cette embauche, 2 personnes sont venues en renfort, Didier et René, que nous remercions à nouveau pour leur travail.

C'est en fin d'année que nous avons vraiment lancé la recherche, plusieurs candidatures ont été recueillies en mairie, 3 candidats ont été reçus et nous avons retenu la candidature de Florian EGEA.

Florian à trente-cinq ans, il vit dans la commune voisine de Saint Rémy la Varenne, marié, il est papa de trois enfants.

Il est titulaire d'un diplôme de technicien « jardins et espaces verts ».

Il travaillait précédemment dans la commune des Ponts de Cé comme jardinier à l'entretien des espaces verts, s'occupait de l'entretien du petit matériel, des plantations et assurait une aide à d'autres services.

Il a assuré avant son entrée au service de la commune



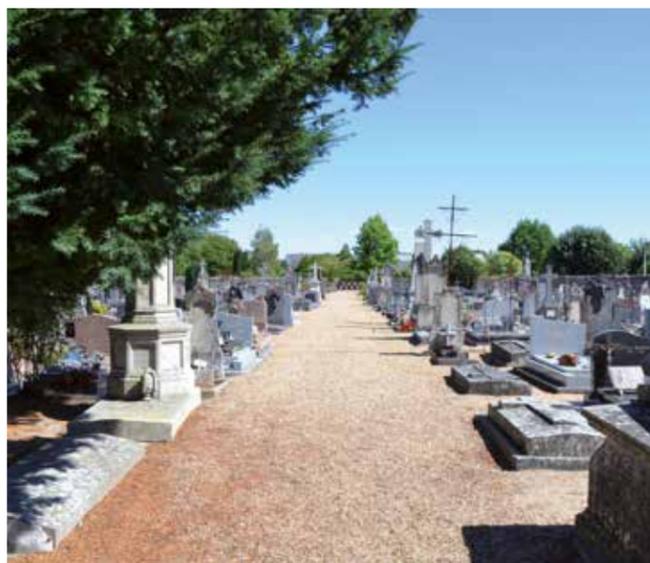
des Ponts de Cé, la gestion, au profit de la commune de Vitré, du terrain de camping municipal. Il s'occupait de l'entretien des 26 hectares d'espaces verts, des locaux techniques.

Toute cette polyvalence, nous a conduits à arrêter notre choix sur Florian, nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.

CIMETIÈRE

Les tarifs des concessions en vigueur sont maintenus.

Le panneau d'affichage a été réactualisé. Un extrait du règlement y a été apposé, celui-ci est consultable sur le site de la commune et en Mairie.



Nous vous rappelons quelques règles :

- **Les portes doivent être refermées** après votre passage afin d'éviter la divagation des animaux dans le cimetière.

- **Les plantations en pleine terre sont interdites**, sur et aux alentours de la concession. En ce qui concerne les plantations effectuées avant 2017, celles-ci ne doivent pas dépasser 2 mètres de haut, ni dépasser le périmètre de la concession.

- **Une signalétique a été mise en place concernant les déchets des poubelles.**

Poubelle verte : Les végétaux (motte de terre, fleurs et plantes fanées, feuilles...)

Poubelle jaune : Tout-venant (emballages, rubans, pots et vases...)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser en mairie.



Un petit mot sur les derniers achats de matériel des services techniques

1. Désherbeur thermique

Permet de désherber de façon écologique.

Cet appareil travaille par pulsion d'air chaud au-dessus des plantes à éliminer ; un choc thermique va se produire sans brûlure apparente. Ce sont les cellules des végétaux qui sont atteintes pour un dessèchement de l'herbe jusqu'à la racine dans les jours qui suivent l'application.

Outil très bien adapté pour trottoir, cimetière, terrain de jeu.



2. Outils électriques d'entretien des espaces verts

L'achat de nouveaux outils de travail électriques est motivé par l'économie, l'écologie, la pénibilité et la sécurité.

- Les décibels sont moindres
- Pas de pollution due aux combustibles
- Facile d'entretien.

Ces outils électriques sont alimentés par une batterie au lithium permettant d'avoir une autonomie d'une journée de travail.

Présentation des différents outils électriques :

- Taille haie
- Taille haie télescopique
- Tronçonneuse
- Tronçonneuse télescopique
- Souffleur de feuilles
- Débroussailleuse



3. Tondeuse

Le renouvellement d'une tondeuse devenait indispensable au vu du vieillissement du parc.

Le choix d'une tondeuse de marque KUBOTA modèle ZD1211 a été validé après des essais sur terrain.

Puissante de 25CV avec double transmission hydrostatique avec un plateau de coupe de 152 cm.

Cette nouvelle tondeuse permettra de diminuer le temps de tonte de nos espaces verts tout en facilitant le travail des agents techniques.



VOIRIES



Le plan de prévision d'investissement sur la rénovation de la voie communale se poursuit.

Pour l'année 2021, la route de la Prée sera entièrement revue par la mise en place d'environ 1 200 mètres linéaires.

L'appel d'offres permettra de définir l'entreprise retenue et de programmer la réalisation au début de l'été. L'estimation du coût se situe entre 35 000 et 45 000 €.

Sur nos chemins, un plan de débarras a été réalisé sur plusieurs secteurs ainsi que la mise en place de grave sur les zones détériorées.

CCAS

L'activité du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est assurée par 5 membres du conseil municipal et 5 membres hors conseil. Tous ont été sollicités pendant le confinement pour garder le contact téléphonique avec quelques aînés plus fragiles ou plus isolés.

Le budget du CCAS est voté annuellement et pour un montant de 6 450 € en 2021.

Une subvention a été versée à l'ADMR de Gennes 554 € et à la COORDINATION AUTONOMIE de Longué 35 €.

Le CCAS est en lien avec La Banque Alimentaire de Gennes-Val-de-Loire et les Restos du Cœur qui assurent des distributions aux bénéficiaires qui en font la demande. Des critères différents déterminent ces attributions.

Il est recommandé de se tourner vers la Mairie pour toute demande d'aide ou d'orientation.

Le CCAS finance également le Repas annuel des Aînés. Or, en raison de la crise sanitaire, celui de 2020 a été remplacé par la distribution de colis surprise que les bénéficiaires sont venus retirer en Mairie, dans la bonne humeur. Souhaitons « un retour à la normale » pour 2021 !

PLUi

Élaboré sur la base d'un diagnostic et d'un projet de territoire, il régit l'usage et l'occupation des sols en fonction de 4 grands types de zones :

Zones agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser. Le PLUi doit être compatible avec les documents de planification au niveau de l'Agglomération (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Climat-Air-Énergie Territorial ...) mais aussi au niveau régional (Plan de Prévention des Risques Inondation, Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires ...).

Ce document intercommunal unique dénommé Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) entrera en vigueur en juillet 2021. Il sera consultable sur le site internet de la commune, ainsi qu'en mairie.

La compétence communautaire de l'Agglomération Saumur Val de Loire reprend le secteur du Longué, comprenant 9 communes : Blou, Courléon, La Lande Chasles, Longué-Jumelles, Mouliherne, Saint Clément des Levées, Saint Philbert du Peuple, Vernantes, Vernouil.

SPORTS

Le terrain de tennis sera rénové par la Société de Boislaiville, un nouveau filet, un revêtement de couleur verte seront mis en place.

Le règlement et le fonctionnement pour l'occupation de ce terrain sont en ligne sur le site de la mairie et consultable en mairie.

Un City stade est à l'état de projet. Il fera l'objet d'un article dans le prochain bulletin municipal, il sera situé au terrain de basket actuel à proximité de l'école pour une utilisation plus facile pour les Lombardiens.



APE

Souvenez-vous décembre dernier : l'APE allumait son sapin de Noël ! Qu'est-ce qui s'est passé avant... ? ...

Le calendrier de l'APE avait de nouveau cartonné (merci à tous les artisans et commerces pour leur soutien !)...

La vente de chocolats avait été bien appréciée par les parents d'élèves...

Puis au cœur de l'hiver, **les décorations de Noël ont illuminé la cour de l'école** pour le plus grand bonheur des enfants et des gens qui passaient dans le parc de la Cincinelle.

Au début du mois de janvier, il a bien fallu se demander à quoi allait ressembler l'année qui s'ouvrait... L'évolution des contraintes sanitaires a empêché la tenue de certains événements (spectacle pour les enfants, galette des rois). Elle a laissé espérer des retrouvailles finalement impossibles (vide-grenier du 18 avril annulé)...

Toujours, l'APE a maintenu le fil de ses actions en

proposant différentes ventes : photos des enfants dans la cour, saucissons. Dans cette année particulière, l'APE a eu la joie de se voir proposer de l'aide par la boulangerie Les Douceurs de la Levée. Une **opération brioches** comme on n'en a jamais vu : des boulangers qui donnent de leur temps, des parents qui mettent la main à la pâte... Résultat : 440 brioches vendues ! Merci à la boulangerie et merci à tous les clients de St Clément et d'ailleurs.

Côté coulisses, l'asso a aussi dû adapter sa communication : temps de réunion en visio, et compte-rendus régulièrement envoyés à la mailing-list ! Décidément, cette situation exceptionnelle appelle à être créatifs ! Une nouvelle action a ainsi vu le jour : **vente de pâtes fraîches** avec le food-truck clémentais « La Fabrik à Pâtes ».

Et les méninges de l'APE continuent de tourner pour organiser un temps de fin d'année qui fera rimer « santé » avec « convivialité »... D'ailleurs ça rime déjà. Ça veut dire que c'est possible !

ÉCOLE YVONNE LOMBARD



La mairie de Saint Clément des Levées projette, pour les investissements de cette année, les travaux de la salle de motricité de l'école Yvonne Lombard.

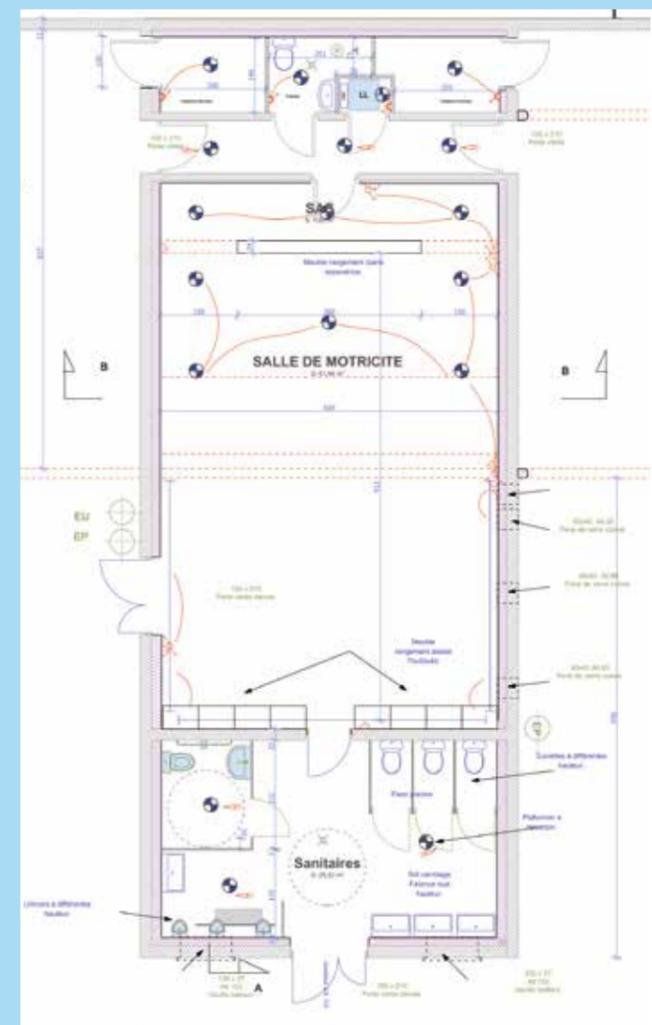
Ils débuteront en fin d'année. La salle est située entre le préau des petits et des grands comme vous pouvez le voir sur le projet d'étude ci-contre.

L'objectif principal de ce projet consiste à rénover entièrement l'espace actuellement dédié à l'ancienne chaufferie, les toilettes et aux deux pièces de rangement des jeux pour ne faire plus que deux espaces entièrement rénovés.

Tout d'abord, les installations sanitaires vont être mises aux normes avec un WC PMR et l'ensemble des WC auront le confort d'une assise et le chauffage.

De plus, la salle de motricité remplacera les espaces de l'ancienne chaufferie et les deux pièces de rangement des jeux. Un espace de projection de film y est prévu.

Le budget alloué pour ce projet est de 200 000 €. Des subventions à hauteur de 60% ont été attribuées à ce projet.



Plans : CDA - Couleurs d'Anjou Architecture Maître d'œuvre en bâtiment.

LE CONSEIL D'ÉCOLE

Les prévisions pour la rentrée scolaire 2021 sont les suivantes :

- Petite Section : 9 élèves
- Moyenne section : 9 élèves
- Grande Section : 13 élèves
- CP : 13 élèves
- CE1 : 12 élèves
- CE2 : 20 élèves
- CM1 : 13 élèves
- CM2 : 8 élèves

Ces chiffres sont bien entendu sous réserve des inscriptions définitives.

Pour rappel, les inscriptions à l'école publique Yvonne Lombard sont ouvertes les mardis de 9h à 16h

(prendre rendez-vous par téléphone au 02 41 38 40 07). Pour une première inscription en classe de maternelle, merci de vous munir de :

- La fiche de pré-inscription obtenue en mairie,
 - Votre livret de famille,
 - Du carnet de santé de votre enfant.

Nous invitons donc les parents d'enfants nés en 2018 et scolarisables en petite section de maternelle à se manifester rapidement.

Il est constaté une baisse des effectifs et malgré l'attention et l'investissement donnés pour l'inclusion scolaire de notre école, l'éducation Nationale a décidé de fermer une classe pour la rentrée 2021. Nous regrettons cette décision.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La commune organise l'accueil des enfants scolarisés à l'école Publique Yvonne Lombard les matins, midis et soirs, les jours d'école, le lundi, mardi, jeudi et vendredi dans le cadre strict des préconisations sanitaires.

Les horaires d'accueil sont de 7h15 à 8h30, de 12h00 à 13h40 en alternance en fonction des services de cantine et le soir de 16h30 à 18h30.

La surveillance de cet accueil est assurée par trois agents qui sont présents en fonction du nombre d'enfants inscrits. Les règles édictées par notre organisme de tutelle sont strictes et rigoureuses sur la question du nombre et de l'âge des enfants que nous recevons. C'est pourquoi nous demandons aux parents bénéficiaires de ce service de bien vouloir remplir les coupons avec soin et de bien vouloir les remettre en mairie en temps et en heure pour nous permettre d'assurer un bon déroulement de ce moment de garde des enfants.

Il est préférable en cas de doute sur la présence de l'enfant un jour de garderie de l'inscrire, il n'y a pas de facturation en cas d'absence à contrario de la cantine.

Le temps du matin est un temps calme où les enfants en fonction de leurs envies se servent des jeux mis à leur disposition.

La municipalité s'engage malgré tout à maintenir le budget pour cette prochaine rentrée, à savoir, 900 € pour les transports et 6 000 € pour le matériel de classe.

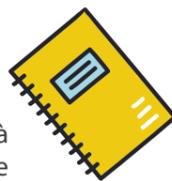
Malgré la situation sanitaire, des projets inter-cycles tels que la mise en place de la piste routière et le passage des élèves tous les 15 jours à la bibliothèque sont maintenus. Merci aux bénévoles !

Un partenariat avec le PNR (Parc Naturel Régional) a également été mis en place sur le thème : les animaux dans notre environnement proche. L'équipe enseignante se satisfait de ce partenariat.

La municipalité a présenté le projet de travaux de la future salle d'activités de l'école. Chantier qui pourrait débuter fin 2021. Il faudra donc organiser cette période pour que chacun puisse travailler sereinement.

D'autres travaux, cette fois d'ordre administratif devraient également voir le jour. En effet, les documents de rentrée scolaire sont nombreux et nous voudrions éviter les redites.

Après avoir évoqué tous ces projets, il ne nous reste plus qu'à souhaiter de très bonnes vacances d'été à nos petits Lombardiens.



Le temps du soir commence toujours par le goûter. Cette année, sur cette période nous recevons beaucoup d'enfants, c'est pourquoi « les grands » sont accueillis dans une classe à part. Chacun peut dans « son groupe de classe » vaquer à ses occupations. Les agents proposent des activités en fonction de l'âge du groupe. Souvent les enfants d'eux-mêmes s'organisent.

Le temps du midi est organisé par service cantine, les grandes classes mangent en second, trois agents titulaires du BAFa en assurent la surveillance. Là aussi les groupes scolaires restent constitués pour éviter le brassage. Ce sont par beau temps des activités extérieures qui sont proposées, jeux de ballons, de loup, pour d'autres, ce sont des travaux manuels.

Les plus petits du premier service rejoignent la sieste tandis que les plus grands sont pris en charge par deux agents, qui leur proposent les mêmes activités que les grands.



SANTÉ

Zoé FOUGERE et Nathalie DESILE sont deux nouvelles infirmières libérales sur la commune.

Le cabinet infirmier au 11 ter rue de la Boire Maupoint (dans l'impasse à côté de la micro-crèche) fait peau neuve.

Elles réalisent tous types de soins (prise de sang, perfusion, pansement, test PCR, antigénique et suivi covid, suivi de chimiothérapie, soin d'hygiène etc.) à domicile et au cabinet 7 jours sur 7 seulement sur rendez-vous pendant la pandémie actuelle.

Elles sont joignables sur leurs téléphones respectifs soit Zoé au 07 87 07 18 66 et Nathalie au 06 32 07 97 17.

CABINET INFIRMIER de la Levée de la Loire
11 ter rue de la Boire Maupoint
49350 ST CLÉMENT DES LEVÉES
infirmierstclement@gmail.com



ÉCONOMIE

La petite histoire de la « Boîte à mAlice »
Créatrice artisanale d'articles textiles

Alice, maman de trois "charmants" enfants et épouse d'un mari globe-trotteur, a renoué avec une vieille passion pour les loisirs créatifs après dix belles années dans le paramédical. Elle a eu un véritable coup de cœur pour le tissu et tout ce que l'on peut réaliser. Le champ des possibles s'est ouvert et n'a plus de limites...

Autodidacte et touche à tout, elle crée au gré de ses envies, des besoins, des associations de tissus et surtout de nous ! Elle confectionne des pièces uniques et personnalisables dans différents domaines comme :

- **Les accessoires** : housse, pochette, trousse, foute...
- **La cuisine** : tablier enfant ou adulte, sac à tarte, beewrap, sac à vrac...
- **Le bien-être écoresponsable** : lingettes démaquillantes, bouillotte...
- **Le bébé** : protège carnet de santé, bavoir, drap de bain...
- **La décoration** : coussin, guirlande décorative, tipi...

Elle travaille avec une majorité de tissus en coton aux normes OEKO TEX, dans différents imprimés, des plus classiques aux plus excentriques pour vous offrir des accessoires pratiques, jolis et surtout uniques.

Quelques échanges suffisent pour comprendre qu'Alice, personne dynamique et accueillante, est pleine d'énergie et d'idées.



On sent la créatrice, elle nous donne envie de lui confier la création de nos petits objets familiaux.

N'hésitez pas : visitez son site, c'est un vrai régal.

Site internet : boiteamalicelimousin.com
Facebook : @BoiteAliceLimousin
Instagram : boite_a_malice
Alice Limousin
14 route de Mallay
Saint Clément
06 21 09 63 27

ZEN ET MAINS

Massage bien-être. détente. relaxation. apaisement. relâchement. énergétisation. harmonie. liberté

Praticienne de massage bien-être depuis 2013, Christa est animée depuis sa plus tendre enfance par le désir de prendre soin de l'autre. Le massage bien-être s'est alors présenté comme une évidence.

Elle s'est spécialisée dans le massage Californien, massage doux et enveloppant, permettant de se détendre, de lâcher prise et de se recentrer sur l'essentiel.

Formée à la réflexologie plantaire thaïlandaise, ensemble de manœuvres réalisées au niveau des pieds, elle vise à rééquilibrer et/ou redynamiser les fonctions et organes du corps.

Dans un autre registre, pratique de séances axées sur l'amélioration de la circulation de l'énergie à travers l'ensemble du corps pour pallier certains maux du quotidien (fatigue, stress, tensions...).

L'ensemble du travail repose sur le « prendre soin de soi » au sens le plus large et par des moyens naturels : détente, respiration profonde, alimentation saine, méditation, mobilisation quotidienne (étirements, marche...), énergie.

Enfin, sensible au développement de l'économie locale et à la valorisation des produits et savoir-faire du terroir, Christa utilise les huiles de massages bio du laboratoire de cosmétiques Les Douces Angevines (Soucelles - 49).

Zen et Mains
www.zenetmains.com

Massage bien-être

Christa Cornet
49350 Saint-Clément-des-Levées
02 41 40 87 68 - 06 11 69 44 32

APAISEMENT - DÉTENTE - BIEN ÊTRE - RELAXATION - ÉNERGÉTISATION - HARMONIE - LIBERTÉ - RELÂCHEMENT

LES PRESTATIONS :

Ambiance zen assurée, accueil personnalisé... voici ce qui vous attend avant d'embarquer pour un voyage inoubliable au pays du relâchement, de la libération physique et mentale et pour finir du ressourcement et de la pleine vitalité ! Accueil du lundi au samedi sur rendez-vous.

Les massages partiels :

- Douceur dorsale
- Vitalité des jambes
- Combiné bien-être (détente du dos + massage des pieds)

Les massages du corps entier

(à l'exception des zones intimes) :

- Massage Californien (massage doux et enveloppant réalisé à l'huile)
- Massage Zen (massage Californien avec un travail plus approfondi sur les pieds, les mains, la tête et une attention particulière sur le ventre, notre deuxième cerveau !).

Ces 2 massages du corps entier peuvent être réalisés en duo. Contactez-moi.

Les soins énergétiques

(rééquilibrage de vos énergies afin d'améliorer les fonctions et systèmes de votre corps) :

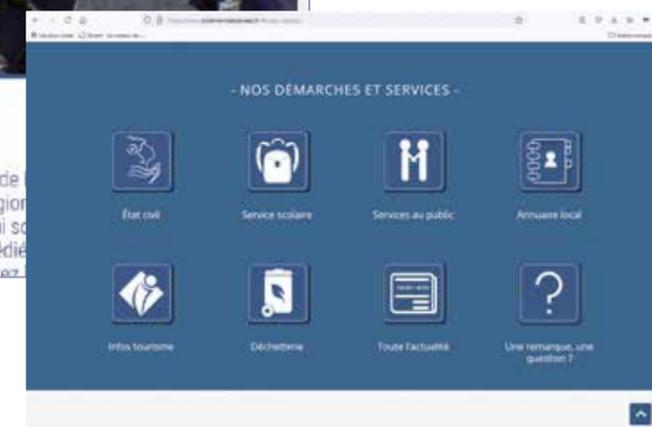
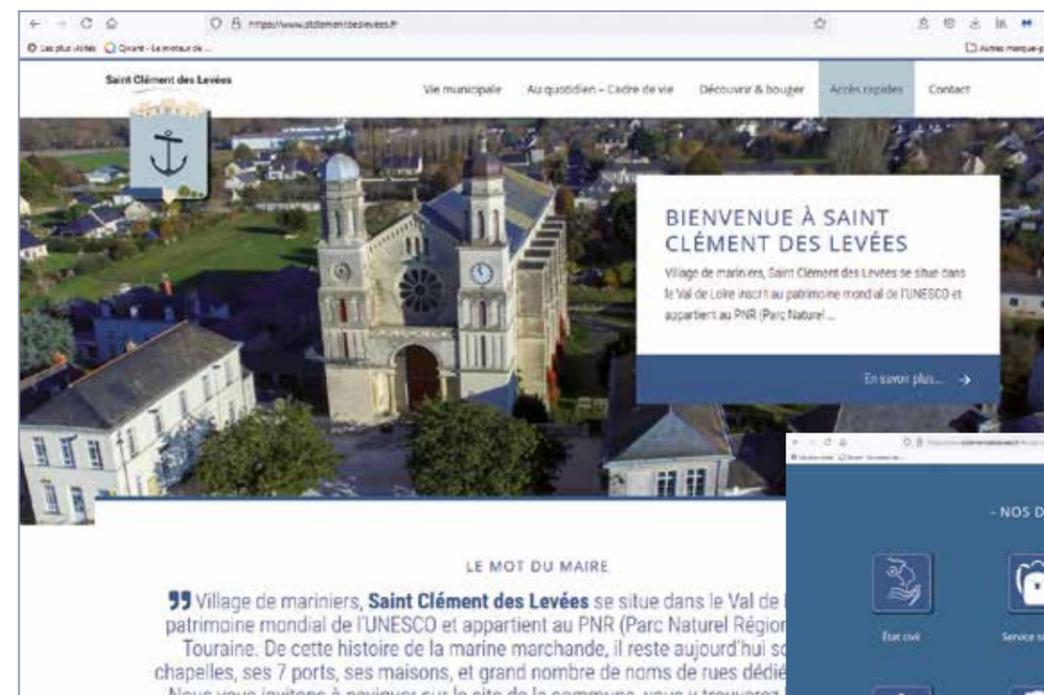
- Réflexologie plantaire thaïlandaise
- Harmonisation des chakras, appelés aussi « centres énergétiques »
- Massage énergétique

La carte-cadeau :

personnalisée, valable 6 mois, est disponible au cabinet, par correspondance ou en ligne sur www.zenetmains.com.

Christa CORNET

39 rue des Bigotteries
49350 Saint-Clément-des-Levées
02 41 40 87 68 - 06 11 69 44 32
www.zenetmains.com



COMMUNICATION

Site internet

Chères Clémentaises, Chers Clémentais,

Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau site accompagné du nouveau logo de votre commune. A l'heure où Internet occupe une place de plus en plus importante dans notre quotidien, nous avons souhaité améliorer votre information en nous donnant les moyens d'une communication encore plus efficace, plus réactive et plus attractive.

C'est donc avec grand plaisir que nous vous proposons aujourd'hui cette nouvelle version dotée d'une interface graphique adaptée aux nouvelles technologies du Web et qui correspondra encore mieux à vos besoins en matière d'information.

Le site présente une navigation plus fluide et permet d'accéder rapidement aux éléments de la page d'accueil et aux différentes rubriques du menu.

Nous espérons que ce nouvel outil facilitera votre vie et vos démarches administratives. Nous ne doutons pas de son utilité et de l'intérêt que vous y porterez.

Nous continuerons bien entendu à améliorer cet outil au fil du temps, en tenant compte de vos suggestions. Divers modules complémentaires viendront l'assortir de manière à ce qu'il réponde à vos demandes et aspirations.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions via le formulaire de contact, nous serons heureux de pouvoir en tenir compte.

Nous vous invitons donc à découvrir toutes les rubriques et à consulter régulièrement nos actualités.

Nous avons voulu revisiter le logo de la commune tout en respectant sa représentation et ses valeurs. Nous avons abandonné les peupliers au profit de frênes têtards. Enfin nous le souhaitons plus sobre et moderne.

Bonne navigation sur notre site et merci de votre visite.

La refonte de ce site a été réalisée par Madame Christelle Chudeau, de la société Guest développement.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PanneauPocket

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Pour être INFORMÉ PRÉVENU ET ALERTÉ

des événements locaux, de l'actualité de la Commune, des informations de coupures réseaux, alertes météo et bien plus encore.

App Store, Google Play, AppGallery

Saint Clément des Levées et la Loire



Broyage



Commémorations



Bibliothèque



anjou numérique

LA FIBRE

La fibre, pour quoi faire ?

Les nouveaux usages numériques nécessitent des débits toujours croissants. Les besoins exponentiels appellent des infrastructures adaptées et pérennes. Les réseaux de nouvelle génération en fibre optique sont les seuls à répondre aux exigences futures.

Au quotidien, avec la fibre optique, vous pourrez bénéficier d'une connexion performante :

Un accès plus rapide à Internet : le téléchargement de vos vidéos via une plate-forme légale ne prendra que quelques secondes. Vos jeux en ligne et en réseau seront plus fluides, la navigation sera plus confortable sur les sites notamment les sites de vente à distance ;

La possibilité de multiplier les écrans utilisés simultanément dans l'ensemble du foyer ;

Une qualité d'image supérieure : vous pourrez accéder à la télévision haute définition (voire très haute définition avec le 4K), à la 3D et aux services de vidéo à la demande (sous réserve de disposer d'équipements adaptés).

Quelles démarches dois-je entreprendre ?

Le réseau fibre en cours de déploiement est construit pour desservir 100% des habitations, y compris les plus isolées, de telle sorte que tous les habitants auront accès au Très Haut Débit. Aussi, en dehors de cas bien spécifiques (voir plus bas) vous n'avez pas de démarches à entreprendre pour que la fibre arrive jusqu'à votre adresse.

Une fois éligible vous pouvez souscrire à un abonnement fibre auprès de l'opérateur de votre choix. C'est lui qui effectuera le raccordement de votre domicile à la fibre depuis l'espace public. Ce raccordement peut nécessiter quelques adaptations à votre domicile que les opérateurs peuvent, ou non, prendre en charge : renseignez-vous !

Élaguer pour permettre le déploiement de la fibre

Le déploiement de la fibre optique utilise au maximum les infrastructures existantes. En aérien, il s'appuie principalement sur les poteaux téléphoniques, ou plus rarement sur les poteaux électriques basse tension.

Les plantations situées à proximité des lignes téléphoniques/électriques doivent être entretenues pour permettre le déploiement de la fibre. Dans le cas des lignes téléphoniques cette responsabilité vous incombe si vous êtes propriétaire ou exploitant.



ANIMAUX ERRANTS

Que faire si j'ai perdu mon animal de compagnie ? Quelle attitude adopter en cas de rencontre fortuite avec un animal en divagation ?

Actions de prévention : surveillance et identification
Le propriétaire d'un animal ou celui qui en a la garde est responsable de celui-ci et répond du dommage qu'il viendrait à causer (article 1243 du Code civil). Il convient donc en premier lieu de garder son animal de compagnie sous sa surveillance. Pour éviter toute perte de son animal de compagnie, chaque propriétaire est invité à assurer chez son vétérinaire l'identification de son animal, en procédant au puçage de ce dernier par le biais du Fichier d'identification des carnivores domestiques. Cette action d'identification permettra de retrouver facilement le propriétaire de l'animal égaré.

Animaux errants ou en divagation "Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse".

De la même manière, "est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus

de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui" (article L211-23 du code rural).

Si vous constatez un animal en divagation, chat, chien, ou tout autre animal domestique ou sauvage, vous pouvez contacter la mairie pour la prise en charge de celui-ci. En effet, le maire est responsable des animaux en divagation au titre de ses pouvoirs de police (article L211-22 du code rural) et la commune a passé une convention avec le groupe SACPA pour prendre en charge les animaux errants trouvés sur son territoire.

Attention Un animal errant non réclamé dans le délai de 8 jours ouvrés est considéré comme abandonné par son propriétaire (article L211-25 du code rural).

Lorsque le propriétaire se manifeste, il doit régler les frais de la fourrière ainsi que les frais d'identification de son animal si celui-ci n'était pas pucé.

Le propriétaire de l'animal peut en outre être redevable d'une amende pénale de 4e classe pour ne pas avoir procédé à l'identification de son chien ou chat (article R215-15 du code rural).





LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le service national universel, sur la base du volontariat en 2020 aura vocation à devenir obligatoire à l'aube des années 2022, 2023 pour les jeunes de plus de 16 ans.

Comment se déroule ce service, qu'y fait-on, quelle finalité ? Nous allons tenter de vous apporter quelques réponses.

Le SNU, service national universel, se déroule en deux ou trois temps en fonction des attentes et de l'implication des jeunes qui y participent.

1. LE SÉJOUR DE COHÉSION DE 2 SEMAINES POURSUIT 4 OBJECTIFS EN CENTRE :

La finalité

- accroître la cohésion et la résilience de la Nation en développant une culture de l'engagement ;
- garantir un brassage social et territorial de l'ensemble d'une classe d'âge ;
- renforcer l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours personnel et professionnel ;
- valoriser les territoires, leurs dynamiques et leurs patrimoines culturels et naturels.

Organisation des centres

Un centre SNU accueille environ 200 jeunes et une trentaine de cadres et de tuteurs. L'effectif du centre est divisé en maximum 10 « maisonnées » de filles et 10 « maisonnées » de garçons.

Les maisonnées, composées de 10 à 15 personnes, sous la direction d'un tuteur, constituent l'unité de vie courante. Installées autant que possible en chambrées, elles permettent en particulier l'intégration des volontaires en situation de handicap.

Le séjour est ponctué par la manifestation régulière des symboles de la République et de la Nation, au premier rang desquels le lever des couleurs et le chant de l'hymne

- 1. Le premier temps :** un séjour de cohésion (obligatoire)
- 2. Le deuxième :** la réalisation d'un temps de travail d'intérêt général (obligatoire)
- 3. Le troisième :** un engagement volontaire (facultatif)

national. La vie collective permet de faire l'expérience d'une citoyenneté active, notamment au travers des conseils de maisonnées, organisés quotidiennement par les tuteurs. Une cérémonie de clôture, présidée par les autorités locales est organisée en fin de séjour.

Les volontaires participent aux tâches quotidiennes liées aux repas, au nettoyage et à la gestion des déchets courants. Les services comprennent également, autant que possible, une participation à l'organisation des activités ou à la réception des intervenants.

Les volontaires sont dotés d'une tenue commune dédiée, adaptée au climat local et disposent de la possibilité de l'entretenir pendant toute la durée du séjour.

Les activités du séjour de cohésion sont articulées autour de sept thématiques :

- activités physiques, sportives et de cohésion ;
- autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits ;
- citoyenneté et institutions nationales et européennes ;
- culture et patrimoine ;
- découverte de l'engagement ;
- défense, sécurité et résilience nationales ;
- développement durable et transition écologique.

2. LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE 84 HEURES

Elle vise à développer la culture de l'engagement ainsi qu'à renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes. La mission d'intérêt général constitue un service rendu à la nation.

La mission d'intérêt général constitue une étape déterminante du dispositif pour renforcer le suivi et l'accompagnement des jeunes. Sa préparation commence dès le séjour de cohésion, dont elle prolonge les apports pédagogiques et les dynamiques collectives.

Chaque mission doit correspondre à un engagement minimum de 84 heures réparties au cours de l'année suivant le séjour de cohésion. Elle doit s'inscrire dans une des 9 thématiques suivantes : défense et mémoire ; sécurité ; solidarité ; santé ; éducation ; culture ; sport ; environnement et développement durable ; citoyenneté. Ces missions peuvent s'effectuer en fonction des disponibilités de chacun ; en une fois, de façon alternée ou ponctuelle.

Les structures d'accueil pouvant proposer des missions sont, pour partie, identiques aux organismes éligibles à l'accueil de volontaires en service civique. Ainsi, peuvent proposer des missions :

- Les associations loi 1901 proposant des missions au service de l'intérêt général sur les thématiques définies ;
- Les personnes morales de droit public : les services de l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics ;
- Les établissements de santé privés d'intérêt collectif ;
- Les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) publics et associatifs ;
- Les Armées, les services de police, de gendarmerie et de sécurité civile ;
- Les entreprises solidaires d'utilité sociale agréées.

3. L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE

À l'issue de la mission d'intérêt général, chaque volontaire peut poursuivre son engagement en réalisant la phase 3 du SNU. Cet engagement volontaire s'adresse aux jeunes de 16 ans à 25 ans, et dure de 3 mois à 1 an.

La phase 3 rassemble de nombreuses formes d'engagement et concerne l'ensemble des thématiques en faveur de l'intérêt général : la culture, la solidarité, la citoyenneté, l'éducation, la santé, le sport, l'action internationale, la défense, la sécurité etc.

Elle reconnaît et valorise l'ensemble des dispositifs et formes d'engagement proposés aux jeunes, et notamment :

- **le service civique**, qui offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général dans 9 domaines d'action qualifiés comme « prioritaires pour la Nation » ;
- **la réserve civique et ses réserves thématiques**, qui permettent à toute personne de plus de 16 ans de s'engager à servir les valeurs de la République en participant à des missions d'intérêt général, à titre bénévole et occasionnel. Elles concourent au renforcement du lien social en favorisant la mixité sociale ;
- **le dispositif des jeunes sapeurs-pompiers**, pour les jeunes de 11 à 18 ans, qui leur permet, en quatre cycles de formation successifs, de découvrir les matériels, les comportements qui sauvent et l'engagement citoyen puis de mettre en œuvre procédure et matériels dans des contextes de plus en plus proches de la réalité opérationnelle ;
- **les différentes réserves des Armées**, qui regroupent des Français de plus de 17 ans désireux de contribuer à la sécurité de leur pays en consacrant une partie de leur temps à la défense de la France, notamment en participant à des missions de protection de la population ;
- **la réserve de la Gendarmerie Nationale**, ouverte aux jeunes majeurs, pour leur permettre de participer au service quotidien des unités (patrouille de surveillance, contact avec la population, aide, conseil et secours), à la sécurité de manifestations sportives ou culturelles, à des dispositifs de recherches, à des missions de sécurité publique ou de lutte contre la délinquance, à l'encadrement des sessions de JDC ou de formation des réservistes ;
- **la réserve civile de la police nationale**, ouverte aux jeunes de plus de 18 ans, qui leur permet d'apporter un soutien à l'activité opérationnelle et administrative de la police ou une expertise (interprètes, juristes, informaticiens...);
- **le corps européen de solidarité**, qui donne aux jeunes de plus de 18 ans la possibilité de se porter volontaires dans des projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe. Les projets ont une durée de deux à douze mois ;
- **les différentes formes de volontariat à l'international**, et notamment le volontariat de solidarité internationale ou le service civique à l'international ;
- **l'engagement associatif**, ouvert à tous les citoyens, permettant de s'investir bénévolement en faveur de l'intérêt général au sein d'une association.



BIBLIOTHÈQUE

Grande nouveauté :
notre petite bibliothèque de Saint Clément des levées va intégrer le réseau des bibliothèques de l'agglomération.

Selon les axes du schéma directeur de la lecture publique 2018 - 2023, et suite à l'élaboration du calendrier d'intégration des bibliothèques associées du secteur nord validé par la Commission Culture, il a été décidé d'initier l'informatisation de la bibliothèque de Saint Clément des Levées, en vue de son intégration au réseau L'Imagin'R en 2021.

Pour cette adhésion, une convention a été élaborée, convention signée par le Maire de la commune de Saint Clément des Levées d'une part, et par le Président de l'Agglomération de Saumur, d'autre part.

Ainsi dès le mois de septembre 2021, la bibliothèque de SAINT CLÉMENT DES LEVÉES, intégrée au réseau L'IMAGIN'R se verra dotée des moyens suivants :

- La liste de l'ensemble des ouvrages et documents sera accessible sur le site de L'IMAGIN'R, par tous à partir de n'importe quel poste informatique.
- Possibilité de réserver à partir de son domicile.
- Les habitants des autres communes de l'agglomération pourront également venir emprunter dans notre bibliothèque.
- Possibilité d'emprunter dans n'importe quelle bibliothèque de l'agglomération.
- Possibilité de rendre les documents empruntés sur un autre lieu.
- Attribution d'une carte d'adhérent personnelle - en contrepartie d'une cotisation de 10 € pour un an, (gratuit pour les moins de 26 ans, et autres : conditions à voir lors de l'adhésion).
- Vous aviez l'habitude d'adhérer ou de renouveler votre carte à Saumur, dès septembre vous pourrez le faire auprès des bénévoles de SAINT CLÉMENT DES LEVÉES.



- Possibilité d'emprunt de 15 documents à chaque passage en bibliothèque.
- Accès à l'intégralité des livres du réseau L'IMAGIN'R, soit 280 000 documents.
- Possibilité d'emprunter des CD et des DVD.
- Mise à disposition, en bibliothèque d'une tablette pour faciliter les recherches, en présence des bénévoles.
- Passage quotidien d'une navette, qui assurera les échanges entre les diverses bibliothèques et permettra aux adhérents d'obtenir des livres non présents à SAINT CLÉMENT.
- Dotation annuelle du bibliopôle permettant d'augmenter le stock.
- Le réseau L'IMAGIN'R s'engage également à mettre à disposition diverses animations en partenariat avec l'école et les bénévoles de l'association LIRE À SAINT CLÉMENT.

Pour le reste rien ne change, Les permanences se font :

- **Les mercredis et vendredis de 15 h à 18 h 30**
- **Le samedi matin des semaines paires de 11 h à 12 h**
- Ces mêmes horaires sont appliqués également pendant les vacances scolaires.
- Les périodes de fermeture se font à Noël et au mois d'août.
- Le cercle de lecture se réunit toujours une fois par mois.
- L'école utilise les locaux tous les quinze jours, chaque élève découvre ainsi le plaisir de la lecture
- La micro crèche également, une fois par mois.



LA BOÎTE À LIVRES

NOUVEAU
sur la commune de Saint Clément des Levées
« La Boîte à Livres »

Même si de plus en plus nous sommes tributaires de nos écrans, que ces derniers répondent à nos nombreuses questions et nous donnent toutes les informations que nous souhaitons, ils ne doivent pas se substituer à la lecture d'un livre.

Alors dans l'objectif du bien-être de tous, et pour inciter tous nos jeunes à se familiariser avec les livres, l'installation d'une boîte à livres sur la commune semblait une évidence.

De nombreuses communes en sont déjà équipées et on passe rarement à côté sans avoir envie de s'y arrêter.

Comment fonctionne une boîte à livres :
Régulièrement des ouvrages sont mis à disposition et ce sont les lecteurs utilisateurs qui font vivre cette structure :



- Un roman vous attire, vous pourrez le prendre sans a priori, il sera là pour vous.
- À l'inverse, trop de livres sur vos étagères, un roman ou autre ouvrage vous a plu, vous souhaitez partager, vous pouvez en faire bénéficier les habitants et/ou passants en les déposant dans la boîte à livres.

Ce mobilier urbain a été conçu avec des matériaux de récupération, par les agents communaux.

Il est installé devant la boulangerie depuis la mi-Mai.

Bonne lecture partagée



HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'HISTOIRE DE LA LAITERIE DE SAINT CLÉMENT DES LEVÉES.

À l'initiative du Musée de Saint Clément des Levées, et grâce à l'engagement de la Municipalité, une étude est à paraître sur l'histoire de notre village au XX^e siècle.

Le dépouillement des Archives municipales, et surtout celles des Archives Départementales, ont permis de reconstituer l'aventure de ces centaines de personnes qui ont, à partir de 1908, élaboré beurre et fromages de grande qualité aux Laiteries de la Vallée de la Loire. Ils sont exportés dans toute la France à partir de 1959 par la Société Marcillat et le nom de la laiterie de Saint Clément des Levées est partout répandu !

L'annonce de cette étude dans un précédent bulletin municipal a permis à des dizaines d'habitants de Saint Clément de livrer leurs souvenirs et d'apporter toutes sortes de souvenirs : photographies, cartes postales, mais aussi étiquettes de fromage ou objets publicitaires. Grâce à cette contribution remarquable et enthousiaste, 150 illustrations ont été regroupées. Elles seront mises à la disposition de tous à la Mairie.

La Municipalité remercie Monsieur TOULLELAN Pierre-Yves et son équipe pour la réalisation de cet ouvrage.



Il est encore temps d'exhumer de précieuses archives avant la publication attendue en octobre prochain. Toute contribution est la bienvenue et peut être présentée à la Mairie. En remerciant encore une fois tous ceux qui ont rendu cette histoire possible



TOURISME

Afin d'améliorer l'accueil des cyclotouristes, des vacanciers de passage et des habitants de la commune, nous avons décidé d'installer de nouvelles tables de pique-nique sur l'aire de l'ancien camping.

Ces tables au nombre de 4 sont en plastique recyclé (environ 12 000 bouteilles).

Nous allons aussi aménager un espace de réparation vélo où les cyclistes pourront à l'aide d'outils, mis gracieusement à disposition, effectuer quelques menues réparations.

À l'avenir un panneau d'information serait disposé sur l'aire des camping-cars, il indiquerait nos commerces avec leurs heures d'ouverture, les fêtes locales...



ANJOU VÉLO VINTAGE

La rando vélo rétro passera dans notre commune le dimanche 29 août 2021, sur un parcours qui se nomme LES FRERES JEAN -GUY, 100 % bords de Loire.

**PREMIER DÉPART DE SAUMUR**

à 9 h30 avec 1 500 participants

2^{ÈME} DÉPART DE SAUMUR

à 11 h15 avec 1 500 participants feront une halte à l'aire de pique-nique de ST CLÉMENT DES LEVÉES.

PETIT EN-CAS À PARTIR DE 10H

un groupe de musique, THE HEYMAN'S sera présent pour animer cet arrêt.



Suite à la crise sanitaire, l'édition 2020 a été annulée, nous espérons que l'édition 2021 pourra se tenir, nous vous tiendrons informés.

Le Comité des Fêtes et la Commune préparent la fête communale des 4 et 5 septembre 2021, le traditionnel MOULES FRITES et le feu d'artifice, fête foraine, sans oublier le tir du canon et le bain russe.

Nous recherchons toujours des bénévoles dans toutes les associations, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous avez du temps.



NOS SERVICES

Au Jardin des Soins...

Lieu-dit Les Oranges
49350 St Clément des Levées

06 83 48 48 35
02 41 52 32 50

(uniquement sur RDV)

Marie
esthétique

HÉLÈNE VARENNES

Tél : +33 (0)2 41 38 40 54
Mobile : +33 (0)6 76 20 57 52
helene.varennnes@atelier-mamet.fr

ATELIER MAMET
esthétique

10, rue du port poisson - 49350 SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES - FRANCE
WWW.ATELIER-MAMET.FR

kiné

35 rue de la
49350 Saint-clément des levées

02 41 38 47 47

lundi : 9h00 - 12h00 et 16h00
mardi : 9h00 - 13h00
samedi : 9h00 - 12h00

Beautiful coiffure



SAARL Claude Martin

Peinture bâtiment
Décoration
Revêtements de sols et murs
Parquets flottants - Vitrerie

49350 ST CLÉMENT DES LEVÉES - 02 41 53 72 65
www.martin-peinture.com

CABINET INFIRMIER

Informations libérales

Zoé Fougère 07 87 07 18 44
Nathalie Deulle 06 52 07 97 17

11 rue du port poisson - 49350 Saint-clément des levées
informationscabinet@gmail.com

Tous types de soins,
à domicile ou au cabinet 7j/7

Thierry Rouleau S.A.R.L.

02 41 38 01 82

Maçonnerie - Taille de pierre
Restauration

7, rue des Voies - 49350 St Clément des Levées

Marine & David PEGAZ-BLANC

ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER

3 Port Poisson
49350 Saint Clément des Levées
02 41 52 35 91

La Pétrisane

rejoignez nous @lesdouceursdelavee

Jardins de la Loire

Création
Entretien
Elagage
Gazon
Plantation
Clôture

L'Oussière 49350 ST CLÉMENT DES LEVÉES
06 85 32 95 58 - 06 26 87 44 77

Design - Décoration
Entrepreneurs Paysagistes
Déplacement sur Angers & Saumur

BAR - TABAC
" Le Port poisson "

Place de l'église
49350 St Clément des Levées
Tél/Fax : **02 41 53 72 88**

MARANDEAU Stéphane
Couverture - Zinguerie

Les Prés Demion

49350 St Clément des Levées
Tél. **02 41 67 96 09**

Ramonages Démoussages
Motifs sur toiture

la Villa brune
GITE rural - labellisé GITE DE FRANCE
Saint Clément des Levées

Villa typique bord de Loire
à louer à la semaine ou au week-end
Maison pour 4 personnes
avec grand jardin et garage

Pour vos réservations c
contactez le 06 88 81 11 47
ou dominique.pe.59@gmail.com

Objets du monde
Thés, déco, bijoux...

Retrouvez-nous sur internet
www.objets-du-monde.com

Et au 5 port Poisson à
Saint-clément-des-Levées (49)
02 41 38 96 44




Valérie Nivelles

auxiliaire de vie sociale
diplômée d'Etat
aide à domicile expérimentée

06 18 37 36 30
jnniv@wanadoo.fr

A Votre Service!

Pose de cloisons sèches
Aménagement de combles
Jointeur
Isolation

BRUNO GRIGNY

Les Froux
49350 SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES

Tél : **02.41.51.84.19** Fax : **02.41.38.53.78**

Zen et Mains
www.zenetmains.com

Massage bien-être
Christa Comet
49350 Saint-clément-des-Levées
02 41 40 87 68 - 06 12 40 44 32



SÉBASTIEN CHAUVEAU
Dépannage et entretien
Chaudière fioul, gaz - Climatisation - Pompe à chaleur

Rue du port Poisson
49350 Saint-Clément-des-Levées

Chemin de la Motte d'Aubigny
49400 Saint-Lambert-des-Levées

02 41 51 94 14 - 06 80 14 70 67
sebastien.chauveau@live.fr

@sebastienchauveauplombierchauffage

Siret : 528 834 013 00013 - APE 4322B

3 rue du port poisson
49350 St Clément des Levées
02 41 59 93 39

Mme Pat Bentley

Chambre d'hotes

bentley.patricia@neuf.fr



4 TAXI St Clément
Hugues COUILLEAU
tous trajets toutes distances
gare aéroport

Transport médical malade assis
Tél. 02 41 50 39 48
10 rue du port poisson - St Clément des Levées